



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES FRANÇAIS DE LA RÉGION APOSTOLIQUE
PROVENCE-MÉDITERRANÉE À L'OCCASION
DE LA VISITE « AD LIMINA APOSTOLORUM »**

Samedi 8 mars 1997

Chers Frères dans l'Épiscopat,

1. Au terme des rencontres personnelles que votre visite *ad limina* m'a permis d'avoir avec vous, je suis heureux de m'adresser à vous tous, évêques de la Région apostolique Provence-Méditerranée, d'abord pour vous remercier de m'avoir fait part de vos préoccupations pastorales. Vos diocèses constituent une région diversifiée, rendue cohérente par une commune orientation vers la Méditerranée; c'est l'une des belles régions d'Europe qui attirent non seulement des touristes, mais aussi des personnes qui viennent y vivre. Vous êtes donc dans un lieu de contacts multiples. La présence de nombreux étrangers vous amène à développer le dialogue œcuménique avec les chrétiens venus d'Orient et avec les communautés ecclésiales issues de la Réforme. D'autre part, le dialogue interreligieux prend une importance particulière à cause de la présence parmi vous de nombreux croyants de l'Islam; il est bon que les échanges avec eux bénéficient d'études de bon niveau dans le cadre d'un nouvel institut spécialisé. Je retiens aussi que votre région comporte plusieurs centres universitaires importants, prolongés par des organismes de recherche scientifique actifs.

Les communautés catholiques de vos diocèses sont souvent petites, et les prêtres relativement peu nombreux. Mais vous portez témoignage du dynamisme du clergé et des laïcs, de leur fidélité à leurs origines antiques prestigieuses, reliées aux générations apostoliques, du maintien d'une religion populaire très respectable, tout autant que des efforts de renouveau accomplis par toutes les forces vives des diocèses. Dites à tous les fidèles, aux prêtres, aux religieux et aux religieuses contemplatifs ou apostoliques, les encouragements du Successeur de Pierre.

Vous m'avez dit votre souci des pauvres, souvent d'autant plus vif que, dans votre région, la

misère contraste plus qu'ailleurs avec l'opulence: il est souhaitable que l'ensemble des fidèles aient le désir de promouvoir dans la vie sociale le sens du service public intègre et désintéressé au bénéfice de tous les habitants, quelle que soit leur origine, dans la solidarité et l'entraide, afin de mettre en œuvre généreusement le précepte de l'amour du prochain. Que tous s'unissent pour être au jour le jour des témoins convaincants du Christ et des exigences de l'Évangile! Et, dans cet esprit, je tiens à adresser un encouragement particulier aux pasteurs et aux fidèles du diocèse d'Ajaccio pour leurs engagements, dans une société tourmentée, en laveur de la réconciliation et de la paix fraternelle.

2. Le sujet sur lequel je voudrais réfléchir davantage avec vous aujourd'hui est *la pastorale liturgique et sacramentelle*, compte tenu du rôle essentiel que jouent dans ce domaine chaque évêque et les Conférences épiscopales, comme je l'ai rappelé dans la [Lettre apostolique pour le 25e anniversaire de la Constitution conciliaire « Sacrosanctum Concilium »](#) [1].

Il s'agit d'améliorer sans cesse la mise en œuvre des décisions du [Concile Vatican II](#), qui a heureusement souligné la place de la liturgie au cœur de la vie de l'Église: « La liturgie, par laquelle, principalement dans le divin sacrifice de l'Eucharistie, "s'exerce l'œuvre de notre Rédemption", contribue au plus haut point à ce que les fidèles, en la vivant, expriment et manifestent aux autres le mystère et la nature authentique de la véritable Église ... Elle montre l'Église à ceux qui sont au-dehors comme un signe levé sur les nations, sous lequel les enfants de Dieu dispersés sont destinés à se rassembler » [2]. Ces paroles du [Concile](#), que l'on aimera reprendre dans tout leur riche contexte, montrent déjà que l'action liturgique, et spécialement le mémorial du Sacrifice rédempteur du Christ, est « le sommet vers lequel tend l'action de l'Église et en même temps la source d'où découle toute sa vertu » [3]. Car la liturgie est le lieu par excellence où les membres du Corps du Christ sont unis à la prière du Sauveur, au don total de lui-même pour rendre gloire au Père, à sa mission de salut pour le monde. Il s'agit, comme le dit encore [Vatican II](#), de « L'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, ... dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, à savoir par le Chef et par ses membres » [4].

3. La pastorale liturgique a donc pour fonction de guider prêtres et fidèles dans leur participation à l'acte central confié par le Christ à son Église, qui est l'actualisation du mystère pascal de la Passion et de la Résurrection. « C'est en effet du côté du Christ endormi sur la croix qu'est né "l'admirable sacrement de l'Église tout entière" » [5]. Il faut sans cesse redire que l'Eucharistie fait l'Église et fait d'elle le signe du Christ.

Une juste conception de la liturgie tient compte de ce qu'elle doit *clairement manifester les notes fondamentales de l'Église*. C'est d'abord *l'unité* du rassemblement où les baptisés se retrouvent pour célébrer le même Seigneur. A cet égard, il importe que l'unité rituelle soit perceptible par les différentes générations de fidèles, les différents milieux, les différentes cultures. Il ne doit pas y avoir opposition entre l'universel et le particulier. Certes, dans les villes et les villages, d'un pays à

l'autre, les assemblées ont des caractères propres, mais la célébration liturgique doit permettre à chacun de saisir qu'ils n'accomplissent pas une action privée, simple reflet du groupe présent, mais que l'Église est le sacrement de l'unité [6]». C'est le Seigneur qui rassemble, et l'Église se porte à sa rencontre jusqu'à ce qu'il vienne réaliser dans sa plénitude le dessein bienveillant du Père: « Ramener toutes choses sous un seul Chef, le Christ » [7]. Ainsi peut être perçue, dans la plus modeste assemblée, la *catholicité* à laquelle tous sont appelés à participer.

Le sens du sacré est à sauvegarder avec un discernement attentif, en évitant tout autant de « sacraliser » exagérément tel style liturgique que de priver les rites ou les paroles saintes de leur sens propre qui est de signifier le don de Dieu et sa présence sanctifiante. Vivre l'action liturgique dans la *sainteté*, c'est accueillir le Seigneur qui vient parfaire en nous ce que nous ne pouvons accomplir par nos seules forces.

Il est clair que la note *apostolique* découle de la mission confiée aux Apôtres, de leur participation à l'unique sacerdoce du Christ dans la fonction ministérielle dont ils ont été investis auprès de tout le Corps ecclésial participant au sacerdoce universel. Apostolique, l'Église l'est aussi parce qu'elle ne s'écarte jamais de sa *vocation missionnaire*. Dans l'action liturgique est présenté à Dieu, pour le glorifier, tout ce qu'accomplissent les fidèles afin de remplir leur mission au cœur du monde. Et l'action liturgique conduit à reprendre la mission, avec le soutien de la grâce vivifiante du Christ, sur les chemins propres à la vocation de chacun.

La liturgie communautaire aide les membres de l'Église une, sainte, catholique et apostolique à *vivre le mystère du Christ dans le temps*. On ne saurait trop souligner l'importance du rassemblement pour la Messe, le jour du Seigneur. Les premières générations chrétiennes l'avaient bien saisi: « Nous vivons sous l'observance du Jour du Seigneur, jour où notre vie s'est levée par lui et par sa mort, ... comment pourrions-nous vivre sans lui? » [8]. La fréquence hebdomadaire de l'Eucharistie dominicale et le cycle de l'année liturgique permettent de rythmer l'existence chrétienne et de sanctifier le temps, que le Seigneur ressuscité ouvre vers l'éternité bienheureuse du Royaume. La pastorale veillera à ce que *la liturgie ne soit pas isolée du reste de la vie chrétienne*; car les fidèles sont quotidiennement invités à prolonger leur pratique liturgique commune par la prière privée de chaque jour; cette démarche spirituelle donne un élan nouveau au témoignage de la foi des chrétiens vécue quotidiennement, et aussi au service fraternel des pauvres et du prochain en général. La pastorale liturgique, qui ne peut s'arrêter aux portes de l'église, propose à chacun de réaliser l'unité de sa vie et de son agir.

4. La liturgie, qui manifeste la nature propre de l'Église et qui est une source pour la mission, est donnée par L'Église elle-même pour rendre gloire à Dieu: elle a donc *ses lois* qu'il convient de respecter, dans la distinction des *différents rôles* remplis par les ministres ordonnés et les laïcs. La priorité revient à ce qui tourne les fidèles vers Dieu, à ce qui les rassemble et à ce qui les unit entre eux et avec toutes les autres assemblées. Le Concile a été clair à ce sujet: «Les pasteurs ont le devoir de veiller attentivement non seulement à ce que dans l'action liturgique soient

observées les lois pour une célébration valide et licite, mais aussi à ce que les fidèles participent à celle-ci de façon consciente, active et fructueuse » [9].

Les célébrants et les animateurs doivent aider l'assemblée à entrer dans une action liturgique qui n'est pas leur pure production, mais *un acte de toute l'Église*. Il faut donc laisser la première place à la parole et à l'action du Christ, à ce que l'on a pu appeler la « surprise de Dieu ». L'animation n'a pas pour fonction de tout exprimer ou de tout prescrire; elle respectera une certaine liberté spirituelle de chacun dans son rapport avec la Parole de Dieu et avec les signes sacramentels. L'acte liturgique est événement de grâce dont la portée dépasse la volonté ou le savoir-faire des acteurs, appelés à être d'humbles instruments dans la main du Seigneur. C'est à eux qu'il revient de donner à percevoir ce que Dieu est pour nous, ce qu'il fait pour nous, de faire saisir aux fidèles d'aujourd'hui qu'ils entrent dans l'histoire de la création sanctifiée par le Rédempteur, dans le mystère du salut universel.

5. Sur un plan plus concret, j'ajouterai qu'il importe de veiller à *la qualité des signes*, sans pour autant faire preuve d'« élitisme », car les disciples du Christ de toute culture doivent pouvoir reconnaître dans les paroles et les gestes la présence du Seigneur à son Église et les dons de sa grâce. Le premier signe est celui du *rassemblement* lui-même. Réunie, la communauté donne en quelque sorte l'hospitalité au Christ et aux hommes, qu'il aime. L'attitude de tous compte, car l'assemblée liturgique est la première image que donne d'elle-même l'Église, convoquée à la table du Seigneur.

Puis, c'est dans l'Église qu'est proclamée authentiquement *la Parole de Dieu*, une parole vénérée parce que parole vivante et habitée par l'Esprit. Tous les soins doivent être donnés à la lecture par les divers ministres de la parole, qui l'auront d'abord intériorisée afin qu'elle parvienne aux fidèles comme une vraie lumière et une force pour le présent. L'homélie suppose de la part des prêtres une méditation et une assimilation telles qu'ils puissent faire saisir le sens de la parole et permettre une adhésion effective, qui se prolonge par un engagement quotidien.

Les chants et la musique sacrée remplissent un rôle essentiel pour renforcer la communion de tous, par une forme très sensible de l'accueil et de l'assimilation de la Parole de Dieu, par l'unité de l'imploration. On sait l'importance biblique du chant, porteur de la Sagesse: « *Psallite sapienter* », dit le psalmiste [10]. Veillez à ce que l'on choisisse et que l'on crée de beaux chants, qui reposent sur des textes valables et qui soient accordés à un contenu signifiant. Plus généralement encore que le chant proprement dit, la musique liturgique a la capacité suggestive d'entrelacer le sens théologique, le sens de la beauté formelle et l'intuition poétique. Il convient d'ajouter ici également qu'à côté de la parole et du chant, *le silence* a une place indispensable dans la liturgie, quand il est bien préparé; il permet à chacun de développer en son cœur le dialogue spirituel avec le Seigneur.

Dans votre pays qui dispose d'un précieux patrimoine religieux, il n'est pas besoin de souligner

que *les lieux et les objets du culte* sont naturellement des signes expressifs, qu'ils soient l'héritage du passé ou des créations contemporaines, car la foi apporte à la culture et à l'art un réel dynamisme créatif. A ce propos, je tiens à dire que j'estime vivement le soin donné à de nombreux édifices du culte, cathédrales ou églises paroissiales par les autorités de l'État et les collectivités locales. Ne négligez aucun effort pour faire vivre les églises des villages, même quand les habitants sont moins nombreux. Que la liturgie soit toujours la véritable raison d'être de ces monuments, car, a-t-on dit, comme les pierres sont ajustées les unes aux autres, les hommes le sont quand ils s'unissent pour louer Dieu.

En somme la liturgie est un extraordinaire moyen *d'évangéliser l'homme, avec toutes ses qualités d'esprit et l'acuité de ses sens, avec ses capacités d'intuition et sa sensibilité artistique ou musicale, qui traduisent son désir d'absolu mieux que les discours.*

Pour que la liturgie soit bien réalisée et féconde, *la formation des célébrants et des animateurs* doit être suivie avec soin, comme le font vos commissions diocésaines de pastorale liturgique. Ne cessez d'attirer l'attention des équipes d'animation liturgique sur les enjeux des célébrations, préparées dans une collaboration positive entre les prêtres et les laïcs.

6. Ce que je viens de rappeler au sujet de la pastorale liturgique dans son ensemble doit être prolongé par quelques réflexions sur *la pastorale des sacrements*, qui n'est pas réservée à quelques spécialistes. Toute l'Église du Christ a la responsabilité d'accueillir avec amour les frères et sœurs, même éloignés de la pratique régulière. Pour remplir pleinement leur mission d'intendants des mystères de Dieu, les prêtres comptent sur la collaboration des laïcs qui acceptent de constituer des équipes de préparation au baptême ou au mariage, de même que d'assurer, dans le cadre de la catéchèse et du catéchuménat, la préparation à l'Eucharistie et à la confirmation.

Pour les pasteurs et les communautés, il s'agit, en recevant les demandes des familles, des adolescents ou des adultes, de bien discerner le sens de la démarche, dans les situations réelles où se trouvent les gens. Si l'approche paraît souvent hésitante ou formaliste, il est bon de se montrer ouvert, de faire confiance à la présence de l'Esprit dans les demandeurs eux-mêmes; on propose les sacrements comme des dons de grâce pour tout l'être, comme des appels à la conversion, et non comme l'aboutissement ou le sceau d'une maturité dans la foi qui aurait été acquise au préalable.

La pastorale des sacrements n'est pas séparable de l'ensemble de la mission d'évangélisation: elle porte à ménager des occasions de proposition de la foi et d'initiation à la vie chrétienne; elle veut favoriser le progrès spirituel de ceux qui viennent frapper à la porte de l'Église, en transmettant l'appel du Seigneur tout en manifestant clairement les exigences évangéliques. Il est souhaitable aussi que les paroisses et les mouvements se préoccupent de garder des contacts avec les personnes pour qui la réception des sacrements risque d'en rester à des actes isolés et

étrangers à la vie quotidienne.

Sans pouvoir ici m'étendre sur la manière d'aborder les différents sacrements, je voudrais vous inviter à approfondir spécialement la réflexion sur *le sacrement de mariage*, dans sa dimension de signe de l'Alliance et de l'amour fidèle de Dieu. La crise du mariage et de la famille appelle un renouveau du sens chrétien de ce sacrement, qui devrait conduire les couples à témoigner d'une conception authentique du mariage, qui est à l'image de la relation de Dieu avec l'humanité.

Vous relevez aussi que *le sacrement de la pénitence* connaît une grande désaffection. Cela tient à bien des motifs, notamment d'ordre culturel, comme l'individualisme répandu actuellement, ou encore à des malentendus sur les exigences morales, sur le sens du péché et de la relation avec Dieu. C'est un service à rendre que de ne pas renoncer à faire réfléchir sérieusement nos frères et sœurs, à la lumière de l'Évangile qui révèle « Dieu riche en miséricorde » [11]. L'enjeu est essentiel pour des hommes et des femmes que parfois le péché accable, même s'ils ne savent pas le nommer, et qui reculent devant la confession, méconnaissant quel don admirable le Père nous fait par le Christ Sauveur, et négligeant la nécessité pour une conscience chargée d'une faute grave de recourir au sacrement du pardon avant de recevoir l'Eucharistie. Que les prêtres ne minimisent pas la portée du ministère de la réconciliation, certes exigeant, mais source de paix et de joie pour ceux à qui se révèle l'amour miséricordieux de Dieu.

7. Une pastorale liturgique avisée constitue une tâche de tout premier plan dans la mission de l'Église, afin d'ouvrir au plus grand nombre les voies de la communion dans la grâce du salut. J'ai abordé ces questions pour encourager les efforts considérables accomplis dans vos diocèses depuis le Concile Vatican II, Ainsi que je l'avais dit à un congrès liturgique en 1984, il faut tenir présents, « de la manière la plus équilibrée, la part de Dieu et la part de l'homme, la hiérarchie et les fidèles, la tradition et le progrès, la loi et l'adaptation, le particulier et la communauté, le silence et l'élan choral. Ainsi la liturgie de la terre se reliera à celle du ciel, où ..., se formera un seul cœur ..., pour élever d'une seule et même voix un chant de louange vers le Père par Jésus Christ » [12].

Demandons au Seigneur qu'il aide les baptisés à croire fermement à l'action du Christ dans le monde aujourd'hui, grâce aux sacrements qu'il a donnés à son Église. Rendons grâce pour le dévouement de ceux qui contribuent à l'action liturgique dans vos communautés, sans oublier les jeunes, actuellement plus nombreux, qui servent à l'autel et qui sont ainsi plus disposés à entendre le cas échéant l'appel du Seigneur à le suivre dans le sacerdoce ou dans la vie consacrée.

Au nom du Seigneur, je vous donne de grand cœur, ainsi qu'à tous vos diocésains, la Bénédiction Apostolique.

[1] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Epistula apostolica « Vicesimus Quintus Annus », quinto iam lustro*

expleto a promulgata de Sacra Liturgia Constitutione « Sacrosanctum Concilium », 20-21 die 4 dec. 1988: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, XI, 4 (1988) 1741 ss.

[2] Sacrosanctum Concilium, 2.

[3] *Ibid.* 10.

[4] *Ibid.* 7.

[5] *Ibid.* 5.

[6] Sacrosanctum Concilium, 26.

[7] *Eph.* 1, 10.

[8] S. Ignatii Antiocheni *Ad Magnesios*, 9, 1-2.

[9] Sacrosanctum Concilium, 11.

[10] *Ps.* 47 (46), 8.

[11] *Eph.* 2, 4.

[12] Ioannis Pauli PP. II *Sermo liturgici Conventus participibus*, 6, die 27 oct. 1984: *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, VI, 2 (1984) 1054 s.

© Copyright 1997 - Libreria Editrice Vaticana